

Fixateur LF Pigmenté

Fixateur acrylique pigmenté en phase aqueuse favorisant l'adhérence des peintures de ravalement, RPE et systèmes d'imperméabilité. Régule les supports de faible absorption. Extérieur.



Description de produit

Impression et régulateur des supports sains extérieurs à faible absorption, de nature minérale, tels que enduit ciment, béton et fibres-ciment sans amiante. Egalelement applicable comme couche de fond des R.P.E. et couche d'accroche sur anciennes peintures adhérentes ou systèmes d'imperméabilité. Convient pour les travaux neufs et de rénovations.

Domaine d'utilisation

Propriétés

- Contient un inhibiteur de rouille.
- Faible odeur et teneur en COV.
- Utilisable en fixateur de rénovation sur anciens systèmes d'imperméabilité bien adhérents et rénovation des systèmes ETICS.
- Recommandé sur supports décapés chimiquement.
- Ne détrempe pas les anciens revêtements organiques et les reducit.
- Renforcé en quartz micro-granulométrique favorisant l'accroche de la finition.
- Haut pouvoir opacifiant classe 2 selon EN 13 300.
- Insaponifiable et bloquant les remontées alcalines.

Liant

Dispersion aqueuse de polymères

Classification AFNOR: Famille I, classe 7b2 (NF T 36-005)

Conditionnement

5 L - 15 L

Teintes

Possibilité de réaliser une fausse teinte pastel avec le système ColorExpress®.

Degré de brillance / Aspect

< 2.5 sous 60° et < 1 sous 85° / Très Mat / Aspect granité

Conservation

24 mois dans son emballage d'origine non entamé au frais et à l'abri du gel. Stocker le produit hors de portée des enfants. Bien refermer les récipients entamés.

Données techniques

- Densité: Env. 1,48
- Classification AFNOR: Famille I, classe 7b2 (NF T 36-005)
- Extrait-sec pondéral: env 60%

Application

Supports appropriés

Supports neufs : Béton banché ou préfabriqué de granulats courants ou de granulats légers, de type parement soigné et conforme à la norme NF P 18-210 (DTU 23.1) ou à la norme NF P 10-210 (DTU 22.1). Enduit à base de liants hydrauliques traditionnel conforme à la norme NF DTU 26.1 (Travaux d'enduit de mortiers) ou prêt à gâcher.

Supports anciens : De même nature que les supports neufs, recouverts ou non d'anciennes peintures, revêtements plastiques ou minéraux épais (RPE ou RME) non écailleés.



FICHE TECHNIQUE

Préparation du support

Les supports doivent être durs, sains, compacts et secs, et préalablement préparés suivant les recommandations des DTU 59.1 et 42.1.

Béton, enduits à base de revêtements hydrauliques, revêtus ou non d'une ancienne peinture organique :

Application d'une couche d'impression de Fixateur LF Pigmenté. Si le support est farinant et/ou très absorbant, il convient d'utiliser le Fixateur Nanolatex ou le Dupagrund (dilué à 20% de Diluant 499).

Briques et maçonneries de parement :

Application d'une couche d'impression de Fixateur LF Pigmenté.

Peintures dispersions bien adhérentes ou RPE :

Application d'une couche d'impression de Fixateur LF pigmenté. Si le support est farinant et/ou très absorbant, il convient d'utiliser le Fixateur Nanolatex ou le Dupagrund (dilué à 20% de Diluant 499).

Système d'isolation thermique par l'extérieur :

Se référer aux Règles d'Entretien et de Rénovation des ETICS

Peintures ou revêtements minéraux (de type silicate) :

On préférera utiliser le Caparol 610 Putzgrund.

Méthode d'application

A la brosse soie et polyester mélangé, au rouleau polyamide texturé 12 ou 18 mm selon support ou en projection.

Consommation / Rendement

Env. 170 à 220 g/m² soit 120 à 150 ml/m² ou encore 6 à 8 m²/L

Conditions de mise en œuvre

La quantité indiquée ci-dessus est valable pour une couche sur support lisse et faiblement absorbant. Elle peut être plus élevée en fonction de la rugosité et/ou de l'absorption du support. Déterminer la consommation exacte par un essai sur le support à traiter.

Température supérieure à + 5° C et inférieure à 35° C, hygrométrie inférieure à 80 %.

Séchage/Temps de séchage

A 23° C et 50 % d'humidité relative : Sec et recouvrable après 12 heures; sec à cœur : après 3 jours.

Remarque: une température inférieure ou une humidité plus importante augmentent le temps de séchage.

Nettoyage des outils

A l'eau immédiatement après emploi.

Remarques

Il est déconseillé d'appliquer le produit sur un support surchauffé, par fort vent, brouillard, menace de pluie ou de gel. Le travail sur des grandes surfaces doit être organisé pour éviter les reprises. Le produit teinté appliqué sur une façade ou une paroi doit porter le même numéro de fabrication, assurant ainsi une unité des teintes.

Conseil

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards. Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1), 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Elimination des déchets

Ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Les peintures inutilisées nécessitent un traitement spécial pour être éliminées sans danger pour l'environnement. Elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Il convient de se renseigner auprès de autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte. Rendez-vous sur le site de l'ADEME pour plus d'informations : www.ademe.fr.

Valeur limite de COV en UE

Pour ce produit (catégorie A /g) : max. 30g/l (2010). Teneur en COV du produit : < 1 g/l.

Centre Service Clients

Tél: (+33) 3 22 38 39 77

Fax: (+33) 3 22 38 39 78

E-mail: info@caparol.fr

Voir aussi notre site: www.caparol.fr

Fiche technique Fixateur LF Pigmenté - Edition: novembre 2025

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.

DAW France S.A.S. - Pôle Jules Verne - Rue du Capitaine Némo - 80440 BOVES - Tél. 03 22 38 39 40 - Fax 03 22 38 39 49 - www.caparol.fr - info@caparol.fr